Bruxelles : Hicham et Ayoub ont tendu un véritable guet-apens à un transexuel et l'ont violenté à coups de Taser

08/01/2021 à 12h26



Hicham A. et Ayoub I. ont été renvoyés devant la 45e chambre correctionnelle de Bruxelles pour répondre d'une odieuse agression commise le 20 juillet dernier au parc Jean Vives d'Anderlecht. Les deux jeunes hommes ont tendu un véritable guet-apens à un homme trans dans le seul but de l'agresser. La victime a notamment reçu des coups de Taser.

Mercredi, la 45e chambre du tribunal correctionnel de Bruxelles a fixé les débats au 15 septembre prochain dans une affaire particulièrement effroyable. En cause, deux jeunes hommes âgés de 20 ans, Hicham A. et Ayoub I., sont poursuivis pour une agression au caractère transphobe et homophobe, commise le 20 juillet 2018 au parc Jean Vives à Anderlecht.

Ce soir-là, les deux jeunes Bruxellois ont tendu un véritable guet-apens dont l'issue, au vu de la violence déployée, aurait pu être dramatique si la victime n'était pas parvenue à fuir jusqu'à du personnel de la Stib. Un des prévenus, Ayoub I., a pris contact avec la victime via une annonce publiée sur le

site Vivastreet, dans la section « rencontre trans sans lendemain », la veille de l’agression.

►► **La rencontre a très vite mal tourné…**

Sudinfo.be